
Introduction

De multiples raisons mènent à la VAE, votre trajectoire est évidemment singulière, vous n'avez pas fait le chemin « classique » menant au diplôme visé. Vie personnelle ? obstacle du concours ? ennui sur les bancs de l'école ? faisant fonction ? C'est reconnu chacun, aura ses raisons et ses motivations pour s'engager dans la démarche de VAE.

Ce sera la VAE, c'est décidé. Vous pensez donc avoir les compétences nécessaires pour obtenir ce diplôme. Toutes les compétences ? une partie des compétences ? Il sera bon pour vous de tenter de répondre à ces questions au cours des mois à venir et surtout avant le jury final chargé de reconnaître les acquis issus de votre expérience.

Du parcours du combattant à la simple formalité, vous aurez à franchir des obstacles et des lieux communs avant d'entreprendre la démarche. Vous allez être confronté à de multiples représentations concernant ce dispositif, avec des parcours singuliers, des expériences et des profils de candidats montrant leur diversité. La décision de s'engager dans cette démarche est plus ou moins soutenue par les employeurs. Vous serez seul malgré les encouragements.

Diplôme au rabais ? compétences limitées aux expériences transposables ? dévalorisation du métier ? Les questionnements sont nombreux. Vous serez séduit dans un premier temps par la possibilité de faire reconnaître votre expérience, mais vous allez aussi vous heurter à vos peurs et à vos craintes : comment procéder ? qu'est-ce qu'une expérience significative ? ai-je réellement acquis les compétences énoncées dans le référentiel métier ?

Contrairement à un parcours de formation classique où les repères sont nombreux pour s'auto-évaluer : contrôles continus, évaluation de stage, bilan avec les formateurs... Ici, vous n'avez pas d'échelle pour mesurer vos compétences et vos connaissances. Vous exercez un métier sous le regard de vos collègues, de vos supérieurs hiérarchiques, vous pensez être plutôt

un bon (ou assez bon) professionnel, et selon les cas, vous êtes toujours en recherche de légitimité.

Et si personne ne doute de vos compétences, il s'agira pour vous de les exposer, de montrer et démontrer ce que vous avez acquis dans votre expérience particulière et pour finir, vous exposer vous-même.

La première nécessité qui se présente à vous est de comprendre, dans un dédale d'informations, multiples et parfois contradictoires, quelle est cette démarche. Car c'est bien d'une démarche et d'un processus dont il faut parler. La VAE s'annonce déjà comme un véritable bouleversement dans le champ de la formation puisqu'il est maintenant admis qu'en dehors des bancs de l'école et des savoirs académiques, les connaissances peuvent s'acquérir par l'expérience.

La seconde étape à franchir avant l'engagement dans ce processus est de se repérer au sein des documents administratifs, des interlocuteurs, et des écrits à utiliser...

Viendra enfin le Livret 2...

Un certain découragement va peut-être vous saisir : « par quoi commencer » ? « Le référentiel métier, c'est du chinois ». En trois mots : « Comment fait-on ? »

Fortes de notre expérience de l'accompagnement VAE, il nous a paru indispensable de proposer un guide de la démarche VAE en travail social. La plupart du temps l'accompagnement se déroule dans la limite de vingt-quatre heures : le congé VAE. Vingt-quatre heures, c'est peu, juste le temps de donner aux candidats des clefs pour s'approprier leur Livret 2. Mais que faire de clefs si elles ne font qu'entrouvrir des portes ?

La complexité de conjuguer l'action professionnelle et le temps de la réflexion entraîne les candidats à ne pas avoir le temps de se poser pour analyser et repérer leurs compétences. En général, ce qui amène le professionnel à s'interroger c'est lorsqu'il rencontre des difficultés et des dysfonctionnements. Par contre il oublie souvent de repérer ce qui est réussi dans son parcours et son expérience professionnelle.

La VAE se rapproche d'une « auto-formation continue ». Les prétendants sont pour la plupart en cours d'emploi mais aussi chargés de famille et les vingt-quatre heures viennent donc se « frictionner » à d'autres heures déjà bien remplies. Si l'arrivée (ou le retour) en établissement de formation leur donne une impulsion positive tout au long des vingt-quatre heures, le terme de la session les laisse souvent sur leur faim. L'idée est donc de vous proposer de continuer votre démarche au travers d'un guide dans lequel vous pourrez trouver les réponses à des questions que vous vous posez au départ ou que vous n'avez pas eu le temps de poser pendant l'accompagnement.

Les candidats sont demandeurs de documentation et d'écrits sur la méthode ou, trop souvent, de recettes pour remplir leur fameux Livret 2.

Il n'est pas question pour nous de vous proposer un « livre de recettes ». Loin s'en faut. Comme nous le vérifions tous les jours, chaque livret est unique car chaque expérience est unique. Prenons donc cet ouvrage pour ce qu'il est : un guide. Un guide pour aider, accompagner, éclairer en ouvrant le chemin. Un outil qui va vous permettre de vous orienter quand les méandres de votre expérience s'entrelacent. Il est simple, pratique et illustré d'exemples et d'anecdotes. Nul doute que chacun d'entre vous saura y retrouver un récit ou un commentaire qui résonnent dans sa pratique.

Ce guide est surtout un outil essentiel pour ceux qui n'ont pas été accompagnés et un outil complémentaire pour ceux qui l'ont été. Il doit sa spécificité au fait qu'il soit axé sur les métiers de l'intervention sociale dont les deux grandes caractéristiques sont : une déontologie et une méthodologie d'intervention dans la relation d'aide. De ce fait, la place de l'utilisateur y est centrale.

Cet ouvrage se déclinera en six chapitres où le candidat VAE pourra distinguer alternativement, les grandes lignes qui construisent tout parcours VAE et des éclairages plus spécifiques : le cadre législatif, la démarche administrative, les étapes à franchir, le fait d'être accompagné ou pas, la rédaction du Livret 2, etc. Mais aussi tout ce qui construit la singularité des métiers de l'intervention sociale.

À une partie plus généraliste sur la VAE en travail social, suit systématiquement une partie plus spécialisée. Ainsi toute rubrique amorcée précédemment est ensuite analysée et fouillée dans la suivante. Vous y trouverez des pistes pour repérer vos compétences, les nommer et les associer à des concepts et à un référentiel. Exemples concrets et anecdotes viendront vous éclairer pour avancer dans votre propre expérience et vous aider ainsi à formaliser par écrit des situations de travail argumentées, vivantes et personnalisées.

Dans une seconde partie nous présenterons des fiches « diplôme par diplôme », étayées d'exemples et de conseils, simples et documentés pour que vous vous sentiez vraiment accompagné, quel que soit votre niveau.

Enfin, une série d'annexes pratiques viendra achever cet ouvrage : des résumés des différentes lois incontournables de l'action sociale, des adresses et des outils très utiles pour commencer votre démarche.